

L'économie rennaise prospère malgré les tensions internationales

+ 5 900
emplois salariés privés dans
la zone d'emploi rennaise
depuis un an au deuxième
trimestre 2022



5,5 %
de taux de chômage
dans la zone d'emploi de
Rennes au deuxième
trimestre 2022



54 500
demandeurs d'emploi de cat.
ABC dans la zone d'emploi
de Rennes au deuxième
trimestre 2022



+ 8 %
de recrutements
en contrats longs
sur un an en Ille-et-Vilaine



+ 6 %
de recours à l'intérim
sur un an en Ille-et-Vilaine



En 2022, la forte reprise économique s'est poursuivie dans un contexte de tensions inflationnistes et d'incertitudes grandissantes

L'année 2022 a été marquée par une détérioration de la situation économique mondiale. La progression de l'inflation en particulier dans le secteur énergétique en Europe, les difficultés d'approvisionnement accrues, la guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques ont freiné les échanges commerciaux et renforcé l'incertitude économique existante depuis la crise sanitaire. En conséquence, l'expansion du PIB français a ralenti et le climat des affaires s'est dégradé dès février. Cependant, l'économie française reste en développement, tout comme la zone d'emploi de Rennes. 5 900 emplois salariés privés ont été créés sur un an, soit une croissance de 2,5 %. Depuis le confinement, la zone d'emploi rennaise a gagné plus de 15 000 emplois, effaçant ainsi l'impact de la crise liée à la pandémie.

La croissance de l'activité bénéficie à la grande majorité des secteurs

L'emploi a poursuivi son essor sur un an notamment dans les services (+ 3 %) et particulièrement dans le numérique (+ 6,4 % soit plus de 1 300 salariés) et dans l'hôtellerie-restauration (+ 10 %). Le commerce et la construction ont embauché davantage malgré les fortes tensions sur les recrutements, les approvisionnements et les prix. Quant à l'industrie, elle bénéficie des bonnes performances de l'industrie agroalimentaire locale et des autres industries, mais la restructuration de la filière automobile (- 590 emplois en un an) pèse sur les chiffres de l'emploi du secteur.

Davantage d'embauches et de recours à l'intérim

Les déclarations d'embauches de long terme (CDD de plus d'un mois et CDI) ont dépassé la barre symbolique des 40 000 et sont en progression de 6 % sur un an. Les CDI ont même bénéficié depuis 2021 d'une dynamique importante, faisant passer leur volume en Ille-et-Vilaine au-dessus de celui des CDD de plus d'un mois. Depuis 2003, cela n'avait pas été le cas. Face aux difficultés de recrutements,

les entreprises semblent avoir fait le choix de fidéliser autant que possible leurs salariés en privilégiant les CDI. Le recours à l'intérim s'est lui aussi intensifié (+ 6 % en un). Il reste cependant légèrement inférieur à son niveau d'avant crise en raison principalement de la baisse des effectifs intérimaires dans la construction et l'industrie automobile.

La zone d'emploi de Rennes affiche le taux le plus bas des 22 métropoles (5,5 % au 2^e trimestre 2022)

La croissance économique se traduit toujours localement par des baisses de demandeurs d'emploi et donc du taux de chômage. Cependant, la structure du chômage a changé depuis la crise sanitaire. Le nombre de personnes recherchant un emploi et exerçant des activités à temps réduit a augmenté de 8 % tandis que celles n'ayant aucune activité ont diminué de 8 %. Au total, près de 57 000 personnes sont en recherche d'emploi dans la région de Rennes.

Des indicateurs économiques locaux majoritairement bien orientés face au ralentissement mondial

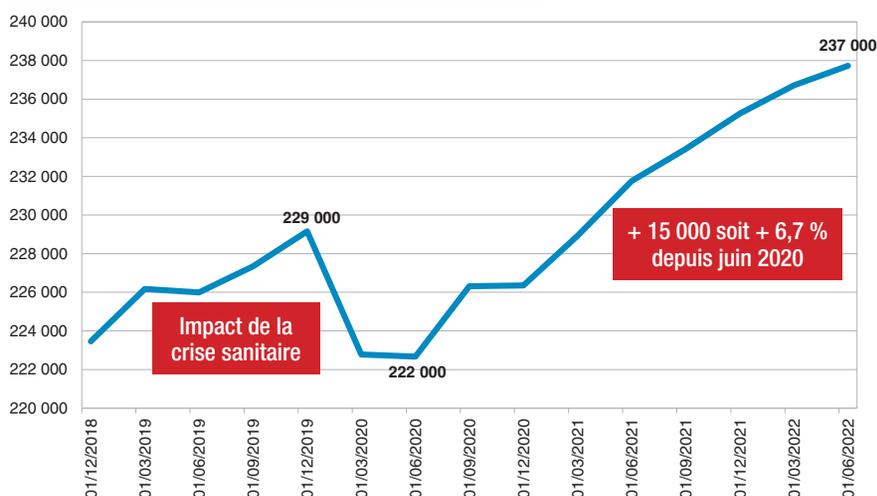
Alors que la situation économique locale est toujours au beau fixe, les signes d'un ralentissement de l'économie apparaissent. L'accroissement de la production intérieure décélère et le climat des affaires se dégrade depuis février 2022, même si celui-ci reste favorable puisqu'il se situe au-dessus de sa moyenne de long terme. La Banque de France annonce une croissance du PIB de seulement 0,3 % en 2023. La Banque mondiale prévoit 1,7 point de croissance en 2023 à l'échelle de la planète. L'institut international ouvre même la possibilité d'une récession du PIB par habitant si l'environnement économique venait à se dégrader davantage. En Ille-et-Vilaine, les chefs d'entreprises sont moins nombreux à déclarer des chiffres d'affaires en hausse au troisième trimestre 2022 et les défaillances d'entreprises progressent.

Synthèse des évolutions de l'emploi salarié privé et de la masse salariale

Territoires	Emploi au 2 ^e trimestre 2022	Évolution trimestrielle de l'emploi en %	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution de l'emploi sur 1 an	Évolution de l'emploi en % sur 1 an	Évolution Masse salariale % sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	237 400	0,3%	780	5 900	2,5%	9,7%
Ille-et-Vilaine	337 400	0,4%	1 200	8 630	2,6%	10,2%
Bretagne	870 700	0,3%	2 440	20 100	2,4%	10,2%
France entière	19 100 000	0,4%	73 000	452 370	2,4%	10,8%

Source : URSSAF - DARES (Effectifs intérimaires) - Données CVS

Emplois salariés privés dans la zone d'emploi de Rennes



Source : URSSAF Cellule statistique Bretagne - données CVS

Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2017)



Source : URSSAF Cellule statistique Bretagne - données CVS

Forte création d'emplois sur un an tandis que les signes d'un ralentissement émergent

La dynamique de reprise économique après la crise sanitaire a bénéficié d'un environnement financier très avantageux. Ainsi, les tensions géopolitiques n'avaient pas eu encore de conséquence à la mi-année 2022. Sur un an, 5 900 nouveaux emplois salariés privés ont été créés dans la zone d'emploi de Rennes et affiche un taux de croissance très favorable de 2,5 %. Une évolution que l'on constate également dans le département et aux autres échelles. Toutes suivent le même chemin de développement depuis 2020.

Cependant, les prix ont fortement augmenté (+ 7,1 % en France entre octobre 2021 et octobre 2022) incitant la BCE à élever son principal taux directeur et durcissant de fait les facilités de financement. En France, les signes de ralentissement se font davantage ressentir sur le 2^e semestre 2022. L'accroissement de la production intérieure décélère et le climat des affaires se dégrade depuis février 2022, même si celui-ci reste favorable puisqu'il se situe au-dessus de sa moyenne de long terme. La Banque de France annonce une croissance du PIB de seulement 0,3 % en 2023. La Banque mondiale prévoit 1,7 point de croissance en 2023 à l'échelle de la planète. L'institut international ouvre même la possibilité d'une récession si l'environnement économique venait à se dégrader davantage.

Effacement de l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi

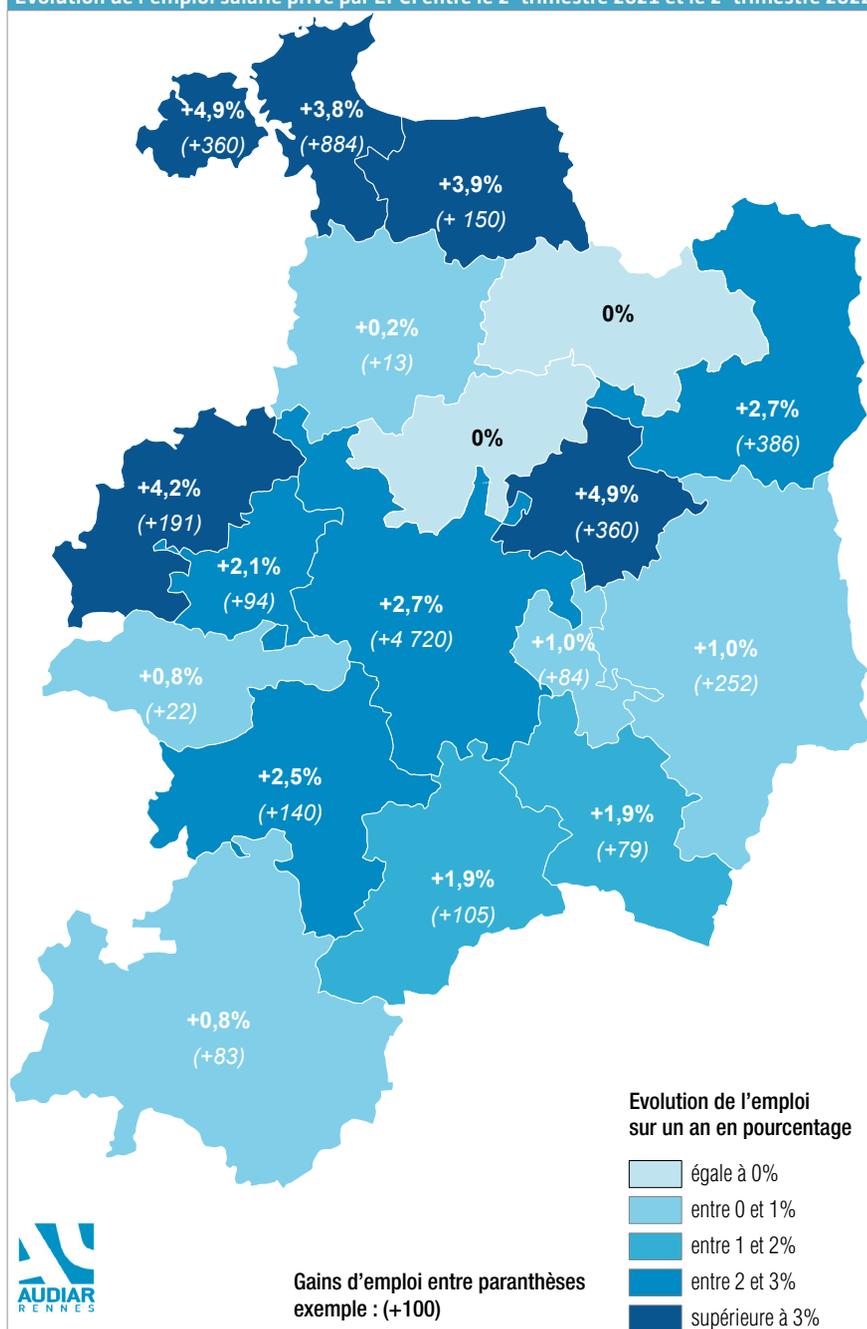
Au début de la crise sanitaire, l'emploi local avait perdu 7 000 emplois en quelques mois. Une vraie déflagration pour l'économie qui a largement été compensée depuis. 15 000 nouveaux emplois ont été créés depuis juin 2020 dans la zone d'emploi rennaise. Le territoire bénéficie d'un fort dynamisme, régulièrement supérieur aux moyennes régionales et nationales.

Décomposition de l'emploi

Territoires	Emploi au 2 ^e trimestre 2022	Évol. Emploi sur 1 an	Évol. Emploi en % sur 1 an
Ville de Rennes	76 100	2 647	3,6%
Rennes Métropole hors Ville de Rennes	105 300	2 067	2,0%
Aire urbaine hors Rennes Métropole	54 300	1 177	2,2%
Ille-et-Vilaine hors aire urbaine	87 500	1 788	2,1%
Total Ille-et-Vilaine	323 200	7 679	2,4%

Source : ACOSS - URSSAF - Données brutes - Hors intérimaires

Évolution de l'emploi salarié privé par EPCI entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022



Source : URSSAF - Traitement Audiar

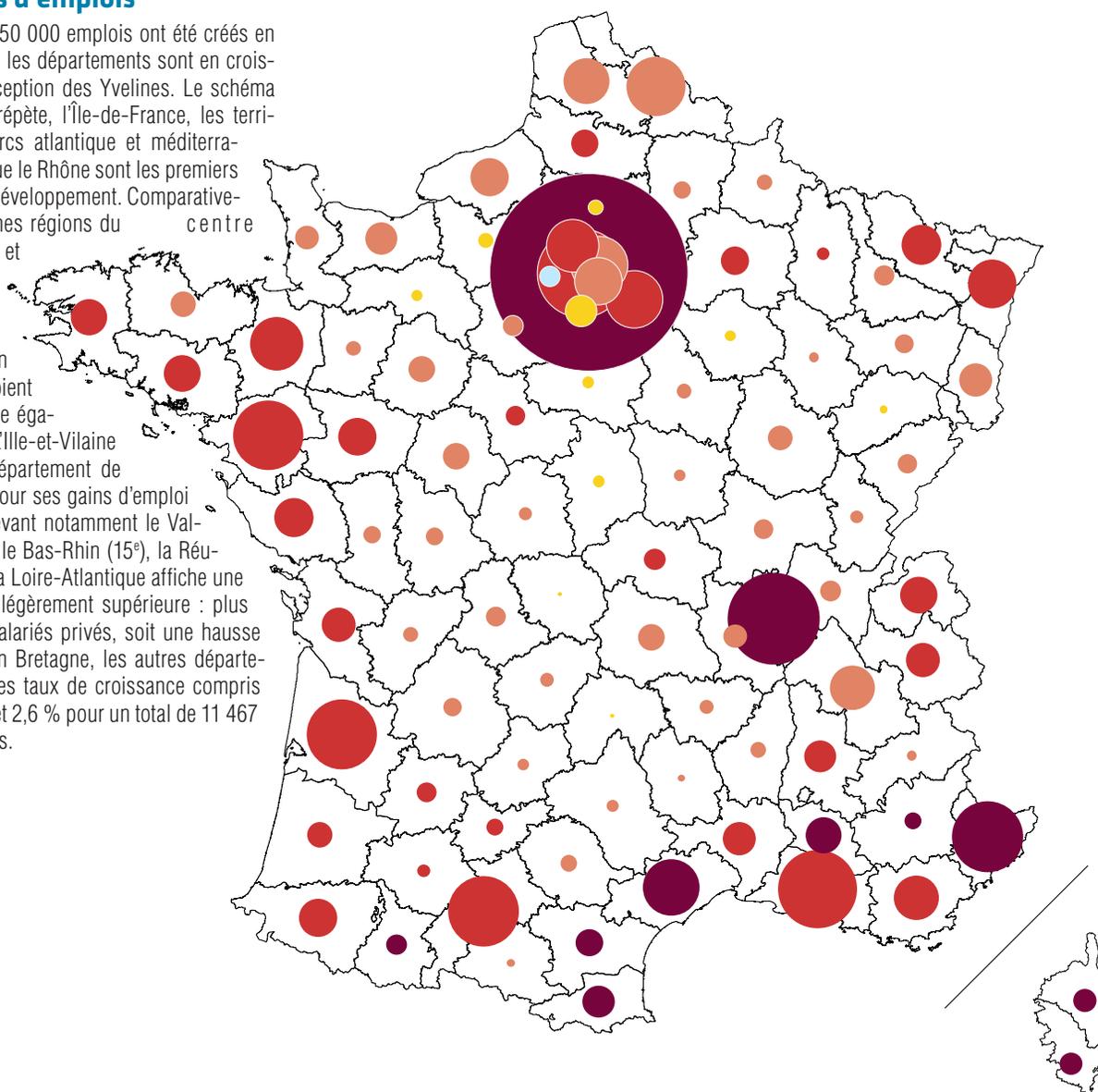
Dans quels territoires l'évolution de l'emploi est-elle la plus intense en Ille-et-Vilaine ?

Hors intérim, la Ville de Rennes a gagné 2 650 emplois salariés privés entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022. Elle affiche un taux de croissance élevé de 3,6 %. Dans la commune, les activités d'administration, de santé humaine et d'action sociale ont crû de 1 600 postes. Les services, et particulièrement ceux liés au numérique, ont progressé de 1 600 emplois également. Enfin, les activités de commerce de gros, de détail et d'hôtellerie-restauration ont connu une hausse de leurs effectifs de 800 personnes. Dans le département, sur un an, l'emploi salarié privé hors intérim a augmenté de 2,4 %. Le secteur de l'hôtellerie-restauration a été le plus dynamique (+ 10 %) et les services (+ 5 %). À cette échelle, tous les grands domaines gagnent des emplois. La reprise économique après la crise sanitaire a concerné tous les territoires, mais les gains d'emplois entre les EPCI sont contrastés. Les intercommunalités côtières ont, par exemple, particulièrement bénéficié de la relance de l'activité dans l'hôtellerie-restauration. Dans deux EPCI, les effectifs sont restés les mêmes sur la période. Sur un an, le Val d'Ille-Aubigné connaît une progression de ses emplois dans les services totalement compensée par la diminution du nombre de salariés dans les secteurs de l'industrie et de l'administration, santé humaine et action sociale. Concernant Couesnon Marches de Bretagne, les pertes d'effectifs dans l'industrie et les services opérationnels (nettoyage, sécurité, etc.) sont contrebalancées par la hausse des services supérieurs, du commerce de détail et de l'hôtellerie-restauration. Logiquement, Rennes Métropole demeure le premier créateur d'emplois avec plus de 4 700 salariés privés sur un an.

L'Ille-et-Vilaine demeure un des départements les plus créateurs d'emplois

Évolution de l'emploi salarié privé par département entre le 2^e trimestre 2021 et le 2^e trimestre 2022

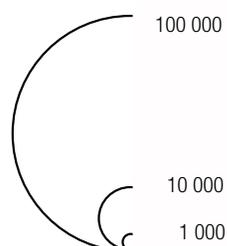
Sur un an, 450 000 emplois ont été créés en France. Tous les départements sont en croissance à l'exception des Yvelines. Le schéma habituel se répète, l'Île-de-France, les territoires des arcs atlantique et méditerranéen ainsi que le Rhône sont les premiers moteurs du développement. Comparativement, certaines régions du centre de la France et du Nord-Est demeurent en retrait, bien qu'elles soient en croissance également. L'Ille-et-Vilaine est le 13^e département de l'hexagone pour ses gains d'emploi (+ 8 630) devant notamment le Val-d'Oise (14^e), le Bas-Rhin (15^e), la Réunion (16^e). La Loire-Atlantique affiche une progression légèrement supérieure : plus de 13 700 salariés privés, soit une hausse de 2,9 %. En Bretagne, les autres départements ont des taux de croissance compris entre 1,9 % et 2,6 % pour un total de 11 467 emplois créés.



Pourcentage d'évolution de l'emploi

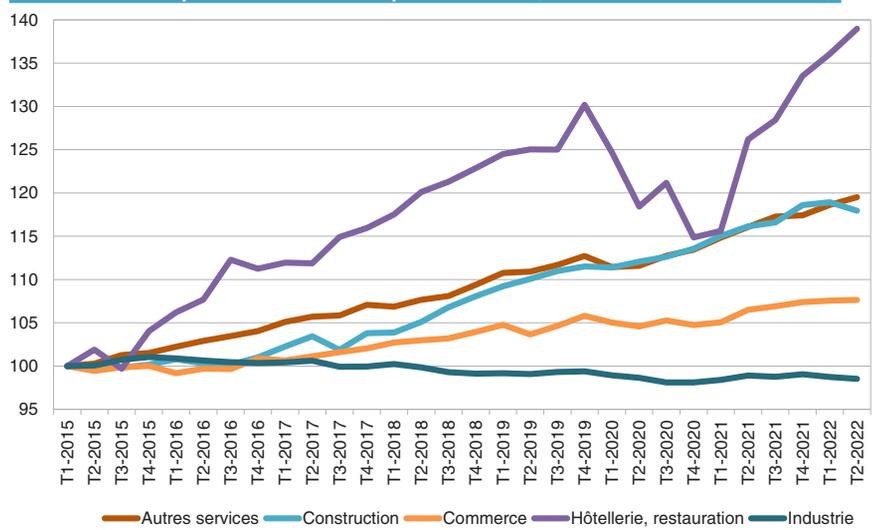


Évolution du nombre d'emplois sur un an



Source : URSSAF - Traitement Audiar

Évolution de l'emploi dans la zone d'emploi de Rennes (base 100 au 1^{er} trimestre 2015)



Source : URSSAF

Une augmentation de l'activité dans tous les secteurs qui se traduit par des créations d'emplois significatives

Dans la zone d'emploi de Rennes, la restructuration de l'industrie automobile pèse sur l'évolution de l'emploi industriel (- 578 salariés sur un an). Seul ce secteur n'a pas récupéré ses effectifs de 2019, avant la crise sanitaire. Autrement dit, l'industrie agroalimentaire (+ 1,2 % sur un an) et les autres industries (+ 2,7 %) ont dans l'ensemble réussi à retrouver une dynamique de croissance localement. L'emploi continue son développement dans les services (+ 3 %) et particulièrement dans le numérique (+ 6,4 % soit 1 300 salariés supplémentaires), un domaine porteur qui s'est montré très résilient.

L'emploi de l'hôtellerie-restauration a poursuivi sa relance en 2022 (+ 10 %). Quant au commerce et à la construction, les deux secteurs maintiennent une croissance de leurs effectifs salariés privés, malgré les tensions sur l'approvisionnement, les matières premières et les prix. La contraction mondiale de l'économie prévue dans les mois à venir risque, toutefois, d'assombrir les perspectives locales, bien que la région rennaise a souvent été un territoire préservé de la dureté des crises.

Évolution de l'emploi Intérimaire en ETP par secteur d'activité en Ile-et-Vilaine

Secteur d'activité	Effectifs ETP 2 ^e trim. 2022	Évolution sur 1 an	Évol. depuis déc. 2019
Construction	3 200	-4%	-10%
Industrie agroalimentaire	2 670	5%	6%
Transports & logistique	2 290	5%	12%
Autres industries	2 080	18%	4%
Services aux entreprises	1 730	10%	7%
Commerce	1 520	-3%	6%
Services non marchands (adm, enseignement, santé...)	1 030	7%	39%
Industrie biens d'équipement (électronique, informatiques, machine...)	730	-2%	-15%
Autres services	730	43%	16%
Industrie automobile	500	62%	-63%
Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)	280	-26%	-15%
Agriculture	150	20%	29%
Intérim total	16 910	6%	-2%

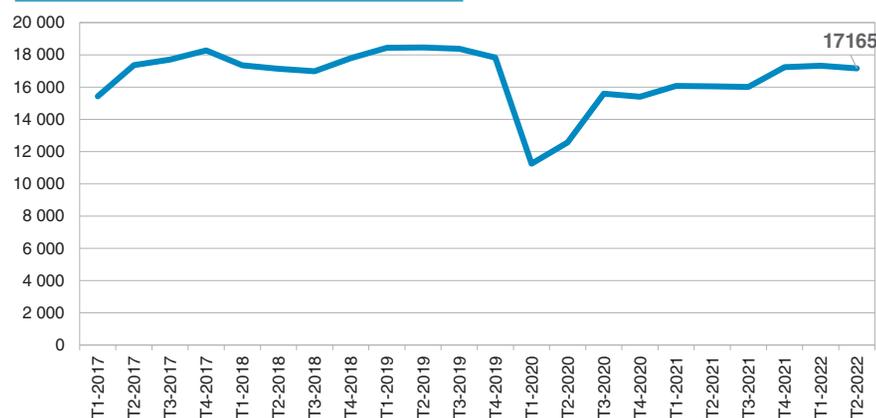
Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS

Source : Dares, Déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

+ 6 % d'intérimaires en Ile-et-Vilaine

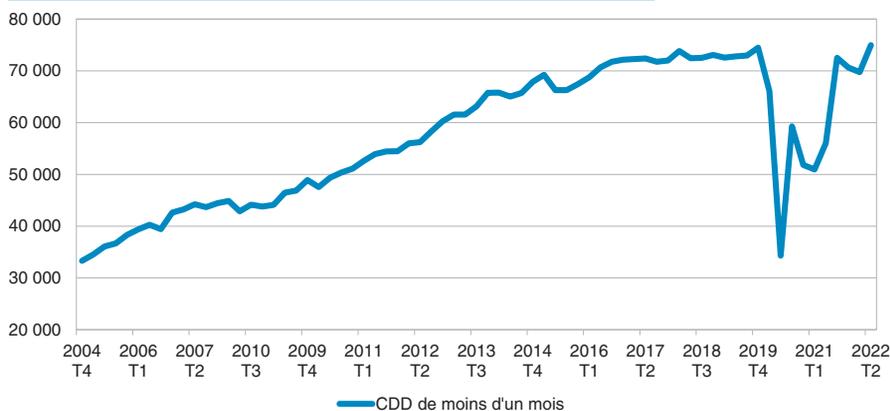
La poursuite de la reprise économique conduit les entreprises d'Ile-et-Vilaine à intensifier leur recours à l'intérim : + 6 % en une année. L'industrie automobile connaît la plus forte augmentation de ses effectifs intérimaires (+ 62 %), soulignant la reprise de l'activité après des années 2020 et 2021 compliquées pour le secteur. Les activités de la construction ont le plus recours aux intérimaires (3 200 ETP), mais leurs effectifs diminuent depuis 2021 et restent en deçà de 10 % par rapport à la situation post-covid. En moyenne, l'économie locale compte 2 % de moins d'emplois intérimaires en équivalent temps plein. Ce type de contrat a été le premier à être clôturé ou non renouvelé lors de la crise sanitaire de 2020. Depuis, leur nombre dans les entreprises breilliennes a progressé pour atteindre 16 910 ETP au deuxième trimestre 2022. Plusieurs secteurs ont même retrouvé des niveaux supérieurs à 2019 comme l'industrie agroalimentaire, la logistique ou les services aux entreprises.

Effectifs intérimaires en ETP en Ile-et-Vilaine



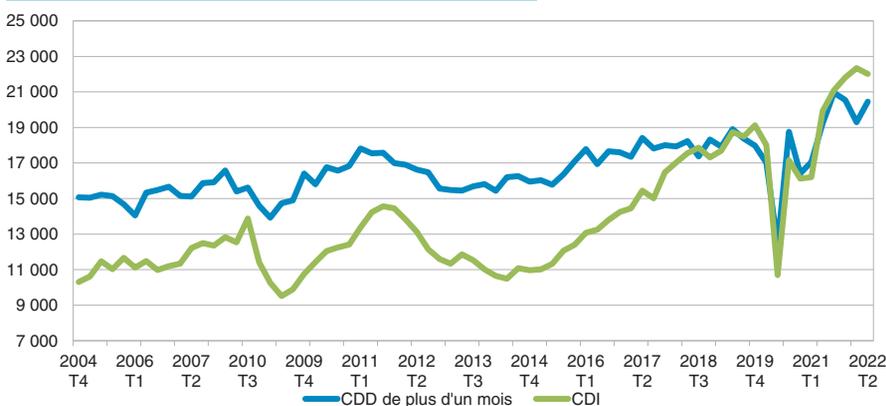
Source : DARES

Évolution des DPAE* des CDD de moins d'un mois en Ille-et-Vilaine



*Déclaration préalable à l'embauche
Source : URSSAF

Évolution des DPAE en contrats longs en Ille-et-Vilaine



Source : URSSAF

Les embauches sont à leur niveau le plus élevé et en progression : + 8 % en un an en Ille-et-Vilaine

Depuis 2020, la part de CDI dans les nouvelles embauches en contrats longs (supérieur à un mois) équivaut à celle des CDD. L'écart qui était l'avantage des CDD, c'est même inversé en 2022. Le département n'avait pas rencontré une telle situation depuis le début des années 2000. Au second trimestre 2022, 22 000 CDI ont été signés contre 20 500 CDD de plus d'un mois. Nous posons l'hypothèse que, les entreprises confrontées aux difficultés de recrutement dans un contexte de croissance économique et de facilités de financement, ont choisi de fidéliser les femmes et les hommes qui composent leur force de travail. Les CDD courts de moins d'un mois connaissent aussi une forte augmentation comparativement à 2021 (+ 35 %). Toutes durées de contrats confondues, c'est l'hôtellerie-restauration qui, proportionnellement à ses effectifs, a le plus embauché (+ 25 % de contrats longs sur un an). Le commerce et l'industrie ont aussi significativement augmenté leurs embauches en CDI, respectivement + 23 % et + 12 %. La construction connaît un léger repli des nouveaux contrats longs, bien que le secteur n'ait jamais autant recruté que ces derniers trimestres.

N. B. La formule « contrats longs » fait référence aux CDD de plus d'un mois et CDI.



Photo : Arnaud Loubry - ARBOR'ETHIQUE - Natur'Meubles fabrique de mobilier en bois - Rennes Ville et Métropole.

Territoires	Catégorie A		Catégorie BC		Catégories ABC	
	3 ^e trimestre 2022	Évolution sur 1 an	3 ^e trimestre 2022	Évolution sur 1 an	3 ^e trimestre 2022	Évolution sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	27 470	-6,7%	27 050	-2,5%	54 520	-4,7%
Ille-et-Vilaine	39 000	-7,6%	40 915	-3,0%	79 915	-5,5%
Bretagne	122 142	-10,4%	128 824	-2,2%	246 892	-6,5%
Zone d'Emploi 22 métropoles	1 133 142	-11,1%	769 254	-0,5%	1 898 332	-7,1%
France	3 165 170	-10,9%	2 287 570	-1,4%	5 452 730	-7,1%

Source : STMT - Pôle Emploi - DARES (Données brutes)

Nouveau recul du nombre de demandeurs d'emploi

La zone d'emploi de Rennes compte moins de demandeurs d'emploi en 2022. Leur nombre a d'ailleurs diminué à toutes les échelles et dans les trois principales catégories (A, B et C). Il recule de 7,1 % en moyenne en France sur un an. Localement, ils sont 54 520 à composer les trois catégories. Leur recul est toutefois plus modéré que dans les autres métropoles en moyenne (- 4,7 % contre - 7,1 % sur un an).

Depuis la crise sanitaire, la structure des demandeurs d'emploi a évolué. Les catégories A comptent 12 % de moins de personnes, tandis que les catégories B et C en comptent 8 % de plus. Ainsi, la reprise de l'activité post-confinement s'est traduite par une baisse des demandeurs sans activité et une hausse des personnes exerçant des activités à temps réduit. À l'instar des évolutions du recours

à l'intérim ou de la progression des embauches en CDI, les crises successives depuis 2019 ont entraîné des changements de comportements des entreprises et des salariés qui ont eu des conséquences majeures dans la structuration de l'emploi. La bonne santé de l'activité sur le territoire a profité d'abord aux inscrits depuis plus d'un an qui sont en diminution de 10,20 % sur un an et aux jeunes de moins de 25 ans (- 9,5 %). Les séniors (plus de 50 ans) rencontrent toujours le plus de difficulté à trouver un emploi, même s'ils bénéficient aussi d'une baisse de 1,9 %.



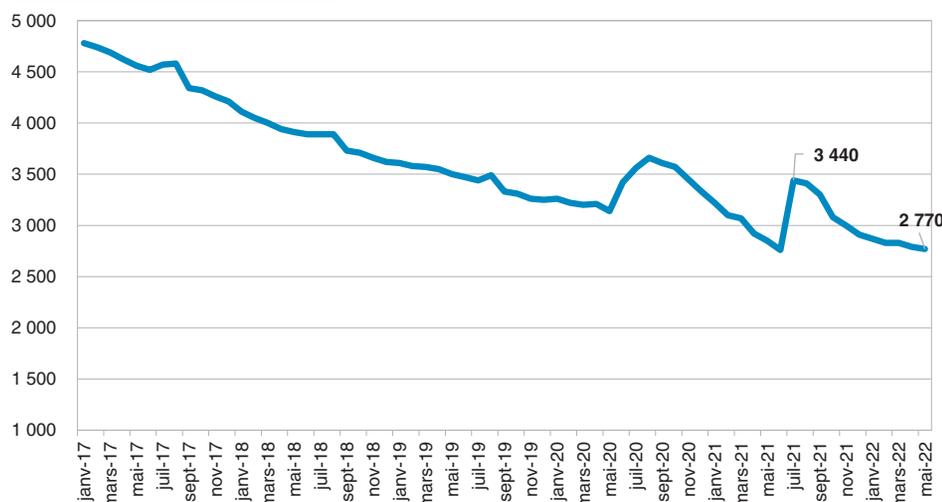
Catégories ABC	Évolution des DEFM sur 1 an
Inscrits depuis plus d'un an	-10,20%
Homme	-5,00%
Femme	-4,30%
Plus de 50 ans	-1,90%
Moins de 25 ans	-9,50%
25-49 ans	-4,50%

Source : STMT - Pôle Emploi - DARES (Données brutes)



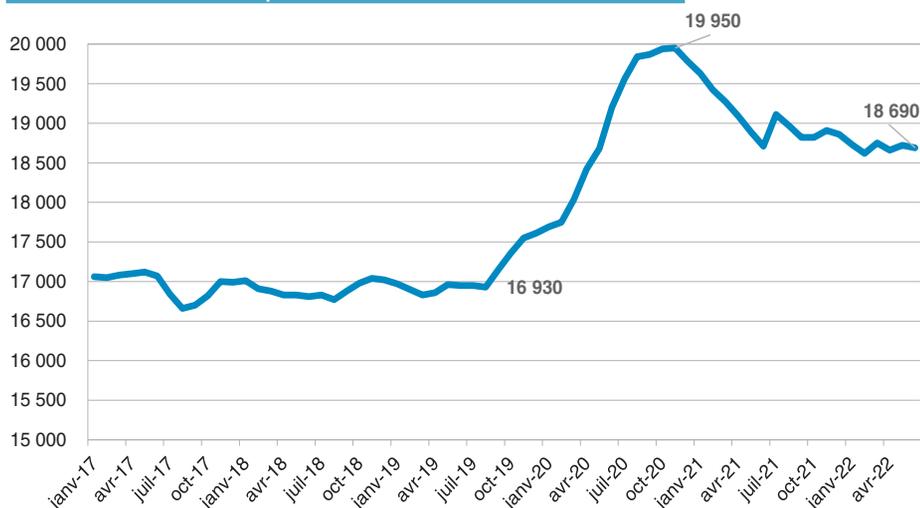
Photo : AdobeStock

Personnes bénéficiant de l'ASS*



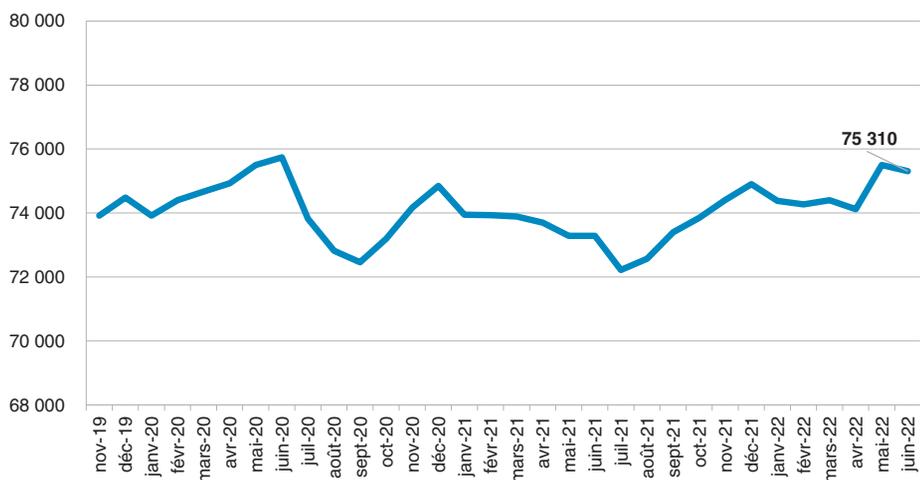
Source : DREES
*ASS : Allocation de solidarité spécifique

Évolution du nombre de foyers bénéficiaires du RSA* en Ille-et-Vilaine



Source : DREES
* RSA : Revenu de solidarité active

Nombre de bénéficiaires de la prime d'activité en Ille-et-Vilaine



Source : DREES

Des indicateurs sociaux plutôt bien orientés en Ille-et-Vilaine, mais qui révèlent des situations de précarité

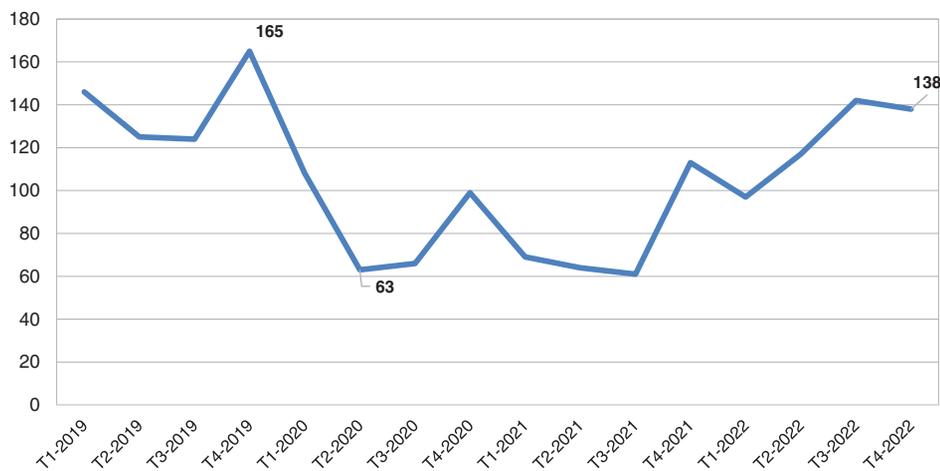
L'allocation de solidarité spécifique (ASS) prend le relais de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), quand les droits à l'allocation ARE se terminent. En cohérence avec la bonne santé économique du territoire, l'ASS a diminué de 19 % depuis juillet 2021. Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA s'est réduit après la crise sanitaire. Cependant, il se stabilise sur un an à un niveau de 10 % supérieur à la situation antérieure à 2020. Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité qui aide les personnes en activité avec des revenus modestes est resté relativement inchangé depuis 2019 en évoluant dans un canal entre 72 000 et 76 000 personnes. L'augmentation de 2,8 % sur un an des attributaires souligne la croissance de l'activité. Toutefois, cet indicateur témoigne aussi de la précarité de certains actifs en Ille-et-Vilaine.

- 6,3 %

de foyers bénéficiaires du RSA en Ille-et-Vilaine depuis fin 2020

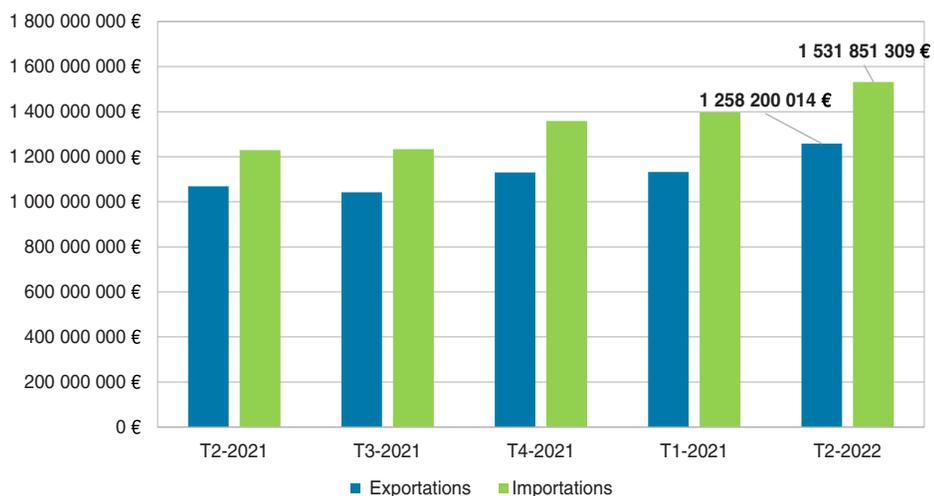


Évolutions des ouvertures de procédures collectives en Ille-et-Vilaine



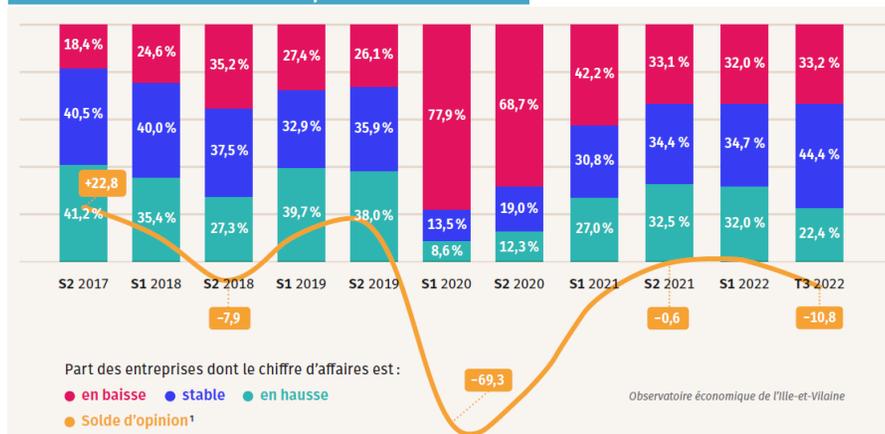
Source : BODACC

Montant des exportations et des importations en Ille-et-Vilaine sur les 5 derniers trimestres



Source : Douanes

Évolution de l'activité des entreprises d'Ille-et-Vilaine



Observatoire économique de l'Ille-et-Vilaine

Source : CCI 35 / Observatoire économique de l'Ille-et-Vilaine

Performance des entreprises : un bilan contrasté

Le nombre de procédures collectives en Ille-et-Vilaine a progressé fortement en 2022 (+ 61 % comparativement à 2021) pour atteindre 138 entreprises en difficulté au 4^e trimestre 2022. Les défaillances restent toutefois sur un an 12 % inférieures à ce que l'économie a connu avant la crise du Covid. Les aides versées aux acteurs économiques ont diminué et la quantité de défaillances d'entreprises tend à revenir à son niveau de 2019. Les chefs d'entreprises sont aussi moins nombreux à déclarer un chiffre d'affaires en croissance au troisième trimestre (- 10 points par rapport à la mi-année). Les contraintes économiques montent en intensité : baisse de la demande, progression de l'inflation, explosion des prix de l'énergie, incertitudes géopolitiques... Tous les grands secteurs affichent un solde d'opinion (rapport entre les chiffres d'affaires en hausse et en baisse) négatif.

En revanche, les importations et les exportations prospèrent au deuxième trimestre 2022, respectivement + 18 % et + 25 % sur un an. Les entreprises breilliennes importent, en premier lieu et en valeur, des produits chimiques de base (plastiques, caoutchouc, produits azotés...), des machines et équipements, des articles d'habillement, de l'équipement pour automobiles et des produits laitiers ce qui représente 30 % de la valeur totale des importations sur la période, soit 2,1 milliards d'euros. Parmi les cinq exportations les plus importantes en euros, on retrouve l'industrie automobile et le secteur de l'alimentation. Les produits laitiers, les produits de la construction automobile, les machines, les produits de boulangerie et les viandes ou produits à base de viande représentent 54 % des exportations entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022 inclus, soit 3,1 milliards d'euros.

1 - Le solde d'opinion mesure la différence entre la part des réponses indiquant une hausse (22,4 au T3 2022) et la part des réponses indiquant une baisse (33,2).

SOURCE DES DONNEES

ACOSS-URSSAF

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Il est très proche de ceux de l'UNEDIC (hors grandes entreprises nationales) et de l'INSEE (qui inclut l'emploi à domicile). Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

Emploi salarié privé. Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail.

Masse salariale. L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

Embauches de plus d'un mois. CDI et CDD de plus d'un mois (31 jours). La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) recense les intentions d'embauches de tout salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS (DEFM)

La DARES et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.

La sauvegarde. L'entreprise n'est pas en état de cessation de paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

Le redressement judiciaire. L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

La liquidation judiciaire. L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).

Le ressort territorial du Greffe du Tribunal de commerce de Rennes comprend l'aire métropolitaine de Rennes et les territoires de Vitré, Fougères et Redon. Le reste du département est couvert par le Greffe du Tribunal de commerce de Saint-Malo.

PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE

- Rennes Métropole
- Aire d'attraction 2020 de Rennes
- Zone d'emploi 2020 de Rennes
- Ille-et-Vilaine





Agence d'urbanisme de Rennes

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Christophe LE PAGE

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU